



PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATEGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite Axe's Permis avec un support média avec un enseignant (cours présentiels) et/ou via Internet (compte personnel PackWeb).

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite;
- les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les cours thématiques

Les cours seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite Axe's Permis, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

AXE'S PERMIS

AUTO MOTO ECOLE

6 RUE CHARLES MICHELS - 93200 SAINT DENIS - 09.81.89.18.15

RCS : BOBIGNY 792 919 193 - N° d'agrément préfectoral : E1309300270 – Déclaration d'activité: 11930753893



Les thématiques traitées sont les suivantes :

- les effets du à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite;
- l'influence de la fatigue sur la conduite;
- les risques liés aux conditions météorologiques aux états de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- la pression sociale (publicité, travail ...) ;
- la pression des pairs

La formation pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- l'auto-évaluation.

AXE'S PERMIS

AUTO MOTO ECOLE

6 RUE CHARLES MICHELS - 93200 SAINT DENIS - 09.81.89.18.15

RCS : BOBIGNY 792 919 193 - N° d'agrément préfectoral : E1309300270 – Déclaration d'activité: 11930753893



PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE AUX CATÉGORIES « A1, A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur. Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite Axe's permis avec un enseignant et/ou via Internet (compte personnel PackWeb).

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets du à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite;
- les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;
- les usagers vulnérables
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;
- les gestes de premiers secours
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les cours thématiques

Les cours seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

AXE'S PERMIS
AUTO MOTO ECOLE

6 RUE CHARLES MICHELS - 93200 SAINT DENIS - 09.81.89.18.15

RCS : BOBIGNY 792 919 193 - N° d'agrément préfectoral : E1309300270 – Déclaration d'activité: 11930753893



Les thématiques traitées sont les suivantes :

- l'équipement du motard ;
- comment choisir sa moto ;
- les risques liés à la conduite des motocyclettes ;
- la pression sociale (publicité, travail ...):
- la pression des pairs.

La formation pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du deux-roues motorisés ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- l'auto-évaluation.

**AXE'S PERMIS
AUTO MOTO ECOLE**

6 RUE CHARLES MICHELS - 93200 SAINT DENIS - 09.81.89.18.15

RCS : BOBIGNY 792 919 193 - N° d'agrément préfectoral : E1309300270 – Déclaration d'activité: 11930753893



PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE A LA CATEGORIE PASSERELLE B78 VERS B

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation s'inscrit dans une démarche post-permis et a notamment pour objectifs :

- D'amener le conducteur à être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.
- De détenir le permis B autorisant la conduite de véhicule à boîte de vitesse automatique et/ou manuelle avec ou sans un embrayage automatique.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Une formation pratique :

Séquence 1 : durée de 2 heures

- 1h sur simulateur

- 1 heure Dans un trafic nul ou faible, L'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre
- Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Séquence 2 : durée de 5 heures.

Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes.

Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite
- Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

AXE'S PERMIS

AUTO MOTO ECOLE

6 RUE CHARLES MICHELS - 93200 SAINT DENIS - 09.81.89.18.15

RCS : BOBIGNY 792 919 193 - N° d'agrément préfectoral : E1309300270 – Déclaration d'activité: 11930753893



PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Les titulaires de la catégorie B du permis de conduire limités aux véhicules à changement de vitesses automatique, pour des raisons non médicales depuis plus de 3 mois

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie B sans restriction à la conduite des véhicules équipés d'une boîte à embrayage automatique
- Obtention d'une attestation de suivi de formation

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite :
- Avoir suivi dans son intégralité la formation

SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le titulaire de l'agrément délivre une attestation de suivi de formation

AXE'S PERMIS

AUTO MOTO ECOLE

6 RUE CHARLES MICHELS - 93200 SAINT DENIS - 09.81.89.18.15

RCS : BOBIGNY 792 919 193 - N° d'agrément préfectoral : E1309300270 – Déclaration d'activité: 11930753893



PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE A LA CATEGORIE PASSERELLE A2 VERS A

PROGRAMME DE FORMATION

1 / PARTIE THÉORIQUE (2 HEURES)

Présentation. Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs.

Présentation : les) élèves sont amenés à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto, sous forme d'un tour de table en cas de formation collective, à partir des éléments suivants : type de permis détenu(s) et année(s) d'obtention, nombre de kilomètre parcouru par an, type de motocyclette(s) utilisée(s), perception des dangers de la route, attentes à l'égard du stage.

Accidentalité, vitesse, détectabilité :

Présentation, par l'enseignant, des statistiques globales de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes. Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes et aux quatre principaux cas d'accidents impliquant les motocyclettes. Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse :

- vitesse et perception visuelle
- vitesse et trajectoire : regard, freinage, maintien de l'allure et accélération
- vitesse et conséquences sur l'équilibre, la force centrifuge, le freinage, l'adhérence

Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection pour la sécurité et sur les conséquences, pour l'intégrité physique du motard, de l'absence d'équipement ou d'un équipement inadapté en cas d'accident et/ou de chute.

Conduite et produits psychoactifs :

- Statistiques : lien entre produits psychoactifs (notamment alcool, drogues et médicaments) et accidentalité routière.
- Explications et échanges sur les effets psychologiques et physiologiques des produits psychoactifs dans le cadre de la conduite.
- Les sanctions.

**AXE'S PERMIS
AUTO MOTO ECOLE**

6 RUE CHARLES MICHELS - 93200 SAINT DENIS - 09.81.89.18.15

RCS : BOBIGNY 792 919 193 - N° d'agrément préfectoral : E1309300270 – Déclaration d'activité: 11930753893



2 / PARTIE PRATIQUE HORS CIRCULATION (2 HEURES)

(Durant cette séquence, chaque élève doit disposer d'une motocyclette). L'objectif de cette séquence n'est pas de reproduire les exercices exigés lors de la formation en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie A2.

Il s'agit de s'adapter à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...) et surtout de démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. La réalisation des exercices est laissée au choix du formateur, à partir des thématiques listées ci-dessous ; ces exercices peuvent être réalisés avec un passager.

Explications et travail sur les situations de changements de direction à droite et à gauche :

- mouvements et positionnements du regard
- mouvements et positionnements de la tête et du corps
- comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation et réalisation d'exercices

Explications et travail sur le freinage :

- utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon dissociée
- utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon concomitante
- explications sur le transfert des masses
- comment s'arrêter et repartir en courbe

Explications et travail sur les techniques d'inclinaison :

- réalisation d'exercices sur l'inclinaison de la machine : travail du guidon, des pieds et des genoux

3 / PARTIE PRATIQUE EN CIRCULATION (3 HEURES)

(Pour cette séquence une seule motocyclette est utilisée).

AXE'S PERMIS

AUTO MOTO ECOLE

6 RUE CHARLES MICHELS - 93200 SAINT DENIS - 09.81.89.18.15

RCS : BOBIGNY 792 919 193 - N° d'agrément préfectoral : E1309300270 – Déclaration d'activité: 11930753893



Circulation :

L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.

- la séquence de circulation s'effectue avec un maximum de quatre élèves
- dans le véhicule suiveur prend place l'enseignant, installé au poste de conduite, en liaison radio avec l'élève conducteur de la motocyclette ainsi que, le cas échéant, au maximum trois autres élèves en situation d'écoute pédagogique
- chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite, à l'issue desquelles 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation.

Ce bilan comprend :

- le ressenti de l'élève sur sa prestation
- dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation
- un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW

Clôture de la formation (20 minutes), échange

Ce programme de formation a pour objectifs :

- Non seulement comme le stipule le but de conduire une moto d'une puissance supérieure à 35kw mais aussi de comprendre l'utilité de maîtriser les savoirs faire et techniques simples mais indispensables la conduite de ces type de 2 roues
- Travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite

Divers :

- Cette formation est ouverte à tout public détenteur du permis A2 depuis plus de deux ans et voulant accéder au permis A
- Moyens pédagogiques et techniques : une piste, une route une moto de plus de 35kw, un livret d'apprentissage et de suivi et une salle avec un tableau interactif.
- Formateurs qualifiés habilités par une mention 2 roues et portés par une autorisation d'enseigné préfectorale.
- Effectif de l'entreprise 10 dont 2 ont la mention moto.

**AXE'S PERMIS
AUTO MOTO ECOLE**

6 RUE CHARLES MICHELS - 93200 SAINT DENIS - 09.81.89.18.15

RCS : BOBIGNY 792 919 193 - N° d'agrément préfectoral : E1309300270 – Déclaration d'activité: 11930753893



PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE AU CATÉGORIE « AM » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique – 1 h

La formation théorique porte sur la sensibilisation aux risques (1 h)

- Sensibilisation aux risques spécifiques cyclo
- Sensibilisation aux cas d'accidents cyclo
- La vitesse et ses conséquences

Les cours seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

La formation pratique – 6 h

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule hors circulation (2 h) et en circulation (4 h).

La formation pratique hors circulation

- Les équipements, leurs rôles
- Connaissance des principaux organes du cyclo
- Les contrôles indispensables à l'entretien
- La maîtrise technique du cyclo hors circulation

La formation pratique en circulation

- Démarrer le cyclomoteur
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur
- Rechercher des indices utiles
- Adapter l'allure
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité
- Négocier un virage
- Choisir la position sur la chaussée
- Franchir les différents types d'intersection
- Changer de direction.

AXE'S PERMIS
AUTO MOTO ECOLE

6 RUE CHARLES MICHELS - 93200 SAINT DENIS - 09.81.89.18.15

RCS : BOBIGNY 792 919 193 - N° d'agrément préfectoral : E1309300270 – Déclaration d'activité: 11930753893